

## Congrès de la FSU Finistère (29) : La direction fait passer sa ligne, mais non sans résistance

*Entre 30 et 40 personnes ont participé au congrès FSU du Finistère qui s'est tenu les 12 et 13 janvier 2010. Les enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur étaient les plus nombreux, mais étaient également présents des personnels de l'administration de l'Éducation Nationale, du Ministère de l'agriculture, de la DDAS. Il n'y avait cependant pas de représentants du Pôle Emploi bien que la FSU y soit bien implantée localement.*

### Dialogue social ou syndicalisme de lutte ?

Les discussions les plus sensibles ont porté sur le dialogue social et sur la nature du syndicalisme ; ce qui pourrait se résumer à la question : le syndicat est-il un outil pour la lutte de classe ou un instrument de « cohésion sociale » ? La première occasion de remettre en question l'orientation actuelle de la direction de la FSU dans ses principes et ses pratiques s'est présentée lorsqu'un dirigeant de la tendance majoritaire (Unité et Action, U&A) a posé un amendement demandant la reprise immédiate des discussions avec le Ministère pour que la réforme des lycées puisse se faire sur d'autres bases que celles d'aujourd'hui.

Quelques congressistes ont fait remarquer que les discussions avec le gouvernement Sarkozy n'ont eu pour résultat que de donner un crédit « démocratique » à ses réformes régressives. Pourquoi alors s'obstiner à jouer le jeu du dialogue social ? Il a ensuite été exposé que la nécessité n'était pas de demander la reprise des discussions mais bien de construire un rapport de force contraignant qui permettrait d'imposer une réforme progressiste du lycée en améliorant matériellement et pédagogiquement l'enseignement dispensé aux jeunes, futurs travailleurs pour la plupart. Bien que s'étant offusqués des accords entre le gouvernement et le Vatican pour une reconnaissance des diplômes, certaines personnes pourtant prêtes à subir l'excommunication n'ont pas adhéré à la proposition de rompre les discussions avec le Ministère, craignant peut-être une lettre de cachet du roi Sarkozy. Après discussion, la nécessité de créer un rapport de force en parallèle des discussions a certes été adoptée dans un amendement, mais sans même faire explicitement référence à la grève. Avec cette petite concessions, la direction a réussi sans peine à faire adopter par le congrès son orientation collaboratrice.

Le positionnement de la FSU vis-à-vis du dialogue social ne concerne pas uniquement sa politique propre. Il concerne également la question du rapprochement avec la CGT, la direction de la FSU voulant intégrer celle-ci depuis que la loi sur la représentativité syndicale de 2008 menace de lui faire perdre ses élus et ses prérogatives dans la plupart des secteurs où elle est implantée en dehors de l'enseignement. Or les dérives

encore plus ouvertement collaborationnistes de la direction de la CGT (par exemple sur la question centrale des retraites) et la puissance de cette organisation au regard de la FSU forcent cette dernière à étudier les possibilités que son orientation politique et stratégique propre puisse continuer d'exister dans le cas où elle serait contraire à celle de la direction de la CGT. Ce problème a été posé en groupe de travail mais n'a pas été réexposé en séance plénière. Il faut être vigilant car il est très probable que la direction de la FSU cherche à éviter que la base du syndicat puisse en discuter, préférant la recherche d'un accord bureaucratique au sommet avec la direction de la CGT.

## **Une victoire : le congrès se prononce contre l'adhésion à la CES**

Pour que la FSU puisse rester une organisation syndicale et non une institution intégrée à l'appareil d'État, la nécessité de refuser l'adhésion de la FSU à la CES (Confédération Européenne des Syndicats) a été exposée. Plusieurs personnes ont accompagné ce refus d'une réflexion sur la construction d'une alternative à la CES. En effet, la CES ne se bat pas pour préserver les services publics tels que nous les connaissons car elle accepte la notion de « Service Public d'Intérêt Général » avec la logique du Partenariats Public-Privé prônés par l'Union Européenne (UE). La CES est en fait une sorte d'appendice « social » de l'UE, chargée davantage d'apporter une caution à cette institution que de défendre les intérêts des travailleurs.

Beaucoup de participants ont avoué leur manque de connaissance sur le sujet et n'ont pas voulu s'exprimer pour ou contre l'adhésion de la FSU à la CES. C'est alors qu'un cadre U&A a tenté un coup de force en présentant le vote non pas comme un vote pour ou contre l'adhésion de la FSU à la CES mais comme un vote pour ou contre l'ouverture des discussions à ce sujet. Il a aussi prétendu que, étant pour la démocratie et donc pour la discussion, il fallait répondre positivement à cette consultation. Texte à l'appui, la tromperie a été démontée et au final, le congrès départemental a très majoritairement mandaté ses délégués contre l'adhésion à la CES. C'est une victoire indéniable, même si le congrès s'est prononcé aussi pour que soit organisée une campagne de consultation interne à ce sujet, qui ne peut qu'isoler les adhérents du syndicat et permettre à la direction de faire passer cette adhésion à la CES comme elle le fit pour la CSI en 2007.

## **La direction refuse la convergence des luttes**

Une autre discussion du congrès a porté sur la convergence des luttes et la nécessité d'élaborer une plate-forme commune de revendications. Relayant l'appel de fonctionnaires du Ministère de la Culture pour une campagne unitaire contre la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques, responsable notamment du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et des restructurations

qui en découlent), la proposition a été faite d'entamer une campagne d'information syndicale sur les conséquences de la RGPP et de promotion de la grève pour obtenir le retrait de ce programme de contre-réformes. Cette proposition n'a pas été adoptée mais a permis un échange très intéressant. Un militant U&A a rétorqué qu'il serait difficile d'obtenir le retrait de la RGPP et qu'il fallait plutôt tenter d'en contrer les effets négatifs. À l'idée qu'une République pouvant être changée, on pouvait bien remettre en question la RGPP dans son ensemble, ce militant a répondu qu'il était plus facile de changer tout un système que d'en modifier une partie. C'est ainsi que les réformistes finissent toujours par s'accommoder des contre-réformes en prétextant que le système serait indépassable.

Pour les révolutionnaires, au contraire, chaque attaque du gouvernement et du patronat, conduit inévitablement à faire le lien entre les nécessités du combat de résistance immédiat, sans concessions, et l'objectif d'en finir avec le système capitaliste qui s'attaque chaque jour aux droits acquis et aux conditions de vie les plus élémentaires. Le combat pour un syndicalisme de lutte de classe s'inscrit dans cette logique et suppose une lutte politique frontale contre les directions collaboratrices.

**Nicolas Faure**, le 17 avril 2010